



COUPE DE FRANCE
HANDBALL



FFHANDBALL

Compétition nationale - Saison 2020-21

ANNEXE 1 - DISPOSITIF GÉNÉRAL

Match non-télévisé

PRÉAMBULE

La présente annexe 1 présente le dispositif global de la FFHandball devant obligatoirement être mis en place par le club recevant pour un match de Coupe de France nationale non télévisé *.

Les différents points évoqués dans la présente annexe 1 peuvent évoluer en fonction des discussions en cours de saison avec les partenaires FFHandball.

- ✓ Coupe de France nationale féminine
 - 16^e de finale (23 & 24/01/2021)
 - 8^e de finale (6 & 7/02/2021)
 - 1/4 de finale (27 & 28/02/2021)
 - 1/2 finale (27 & 28/03/2021)
 - finale (samedi 15/05/2021)

- ✓ Coupe de France nationale masculine
 - finale (samedi 15/05/2021)

* Dans le cas de diffusion sur une antenne locale ou / et webdiffusion, ce cahier des charges s'appliquera également. Pour rappel, les droits de retransmission et diffusion de la Coupe de France nationale appartiennent au diffuseur fédéral et seule la FFHandball pourra donner son accord auprès du club (**cf. doc demande diffusion média**)



COMMUNICATION

- ✓ La FFHandball propose aux clubs de personnaliser l’affiche officielle de la Coupe de France 2021.
- ✓ Le club pourra apposer ses logos partenaires et les informations relatives à la rencontre.
- ✓ L’affiche devra être préalablement soumise à la FFHandball pour validation.

Le fichier informatique de l’affiche ainsi que le cahier des charges seront transmis au club par la FFHandball.

Remarque : si le club désire réaliser sa propre affiche, celle-ci devra obligatoirement être préalablement validée par la FFHandball. Le logo de la Coupe de France devra figurer sur l’affiche.

- ✓ Le club devra, à minima, effectuer une publication sur ses différents réseaux sociaux pour promouvoir la rencontre accompagnée du visuel de celle-ci et du hashtag Coupe de France.



BILLETTERIE

- ✓ Le club devra obligatoirement apposer le logo de la Coupe de France sur les billets de match (billet thermique et/ou e-billet). La FFHandball transmettra le logocorrespondant.
- ✓ Un BAT du billet sera proposé à la FFHandball pour validation avant lancement de labilletterie.
- ✓ Le club transmettra à la FFHandball (**si cette dernière en fait la demande**):
 - 10 places (catégorie 1) pour les partenaires,
 - 10 places avec accès VIP et parking pour la Fédération.

Billets à faire parvenir au plus tard à J-7 du match à l'adresse mail : coupedefrance@ffhandball.net

EXEMPLES DE BILLET AVEC LOGO COUPE DE FRANCE



MARKETING

- ✓ La FFHandball affichera sur les matchs non télévisés certains de ses partenaires ou promotion interne via l'affichage bord de terrain LED du club recevant.
- ✓ Le club aura la possibilité de disposer ses propres partenaires sur différents supports marketing dans la salle.
- ✓ Les supports marketing autorisés et mis à disposition par le club à la FFHandball :

- **Affichage panneau bord de terrain LED**

Cet affichage se fait via de la panneau bord de terrain LED que le club utilise en championnat.

Le club transmettra à la FFHandball les caractéristiques techniques pour les animations LED.

La FFHandball transmettra au club, au plus tard 72h avant la rencontre, ses animations LED.

Les obligations marketing LNHL/FH ne s'appliquent pas pour ce type de match mais pourront être tolérées, après étude, entre le club et la FFHandball.

L'animation LED beIN SPORTS ne pourra pas être diffusée lors de la rencontre.

Les animations FFHandball sont à intégrer dans les différentes boucles dès l'ouverture des portes.

Chaque mi-temps commencera par l'animation LED Coupe de France suivie de l'animation LED du diffuseur.

Au minimum, 8 répétitions par mi-temps (hors échauffement, protocole d'entrée et mi-temps) sont à prévoir.

1^{re} et 2^e mi-temps :

- ✓ LED Coupe de France
- ✓ LED Diffuseur la chaîne L'Equipe
- ✓ LED FFHandball institutionnelle
- ✓ LED FFHandball*
- ✓ LED FFHandball*
- ✓ LED Partenaires clubs

*Animation FFHandball variant en fonction des actualités fédérales et sous réserve de nouveaux partenariats



MARKETING

- **Affichage panneauutique (2nd niveau)**

Le club disposera de la totalité des emplacements en 2nd niveau pour apposer ses partenaires.

- **Ecran salle**

Si le club dispose d'un écran dans la salle, la FFHandball transmettra différents clips à diffuser en avant-match et mi- temps.

Le club transmettra à la FFHandball les informations sur le format nécessaire pour diffusion des clips.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Message speaker

- ✓ La FFHandball fournira au club plusieurs messages à diffuser en avant-match et mi-temps par le speaker.

Statistiques et vidéo rencontre

- ✓ Le club devra utiliser la plateforme statistiques lors de la rencontre (même configuration qu'en championnat LFHouLNH).
- ✓ Le club devra filmer la rencontre (en complément du diffuseur) et charger les fichiers dans le dossier « Coupe de France 2020-2021 » sur la plateforme Dartfish dans les 24h suivant la rencontre.

Photos

- ✓ Le club accueillant devra fournir (sous 24h après la rencontre) à la FFHandball par mail - coupedefrance@ffhandball.net, a minima, les photographies suivantes, libre de droits :
 - ✓ Plan large de la salle : avec vue du terrain et du dispositif panneautique publicitaire tour de terrain.
 - ✓ Protocole : vue du drapeau Coupe de France.
 - ✓ Phase de jeu / Match en cours.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Programme de match

- ✓ La FFHandball fournira au club, au maximum, quatre insertions presse (FFHandball et partenaires) à intégrer dans le programme de la rencontre (**format pub à définir en fonction du programme de match du club**).
- ✓ Le club transmettra à la FFHandball les informations nécessaires sur le format de son programme de match (print et /ou numérique).

EXEMPLES D'INSERTION PRESSE DANS UN PROGRAMME DE MATCH



PACK COUPE DE FRANCE

La FFHandball transmettra à ses frais au club accueillant la rencontre :

- ✓ 1 x Drapeau terrain pour le protocole d'entrée,
- ✓ 1 x Drapeau (3m x 2m) avec logo Coupe de France à suspendre dans la salle,
- ✓ 1 x banderole (3m x 0,80m) avec logo Coupe de France pour la table de marque.

Ce dispositif sera mis en place à partir des huitièmes de finale.

L'envoi du kit sera réalisé et à charge de la FFHandball.

Le retour du matériel sera à charge du club et devra être effectué par le club à la FFHandball au maximum 72h après la rencontre.



TIMING / PROTOCOLE

- ✓ **H-11mn** : Libération du terrain.
- ✓ **H-7mn** : Début du lancement du protocole.
- ✓ **H-6mn** : Entrée du drapeau de la Coupe de France suivi des arbitres et des drapeaux de chaque club (option).
Présentation des arbitres et délégués.
- ✓ **H-5mn** : Entrée et présentation individuelle de l'équipe « visiteur » par ordre de la feuille de match.
- ✓ **H-3mn** : Entrée et présentation individuelle de l'équipe « domicile » par ordre de la feuille de match.
- ✓ **H-1mn** : Salutations des deux équipes.
- ✓ **H** : Kick off.

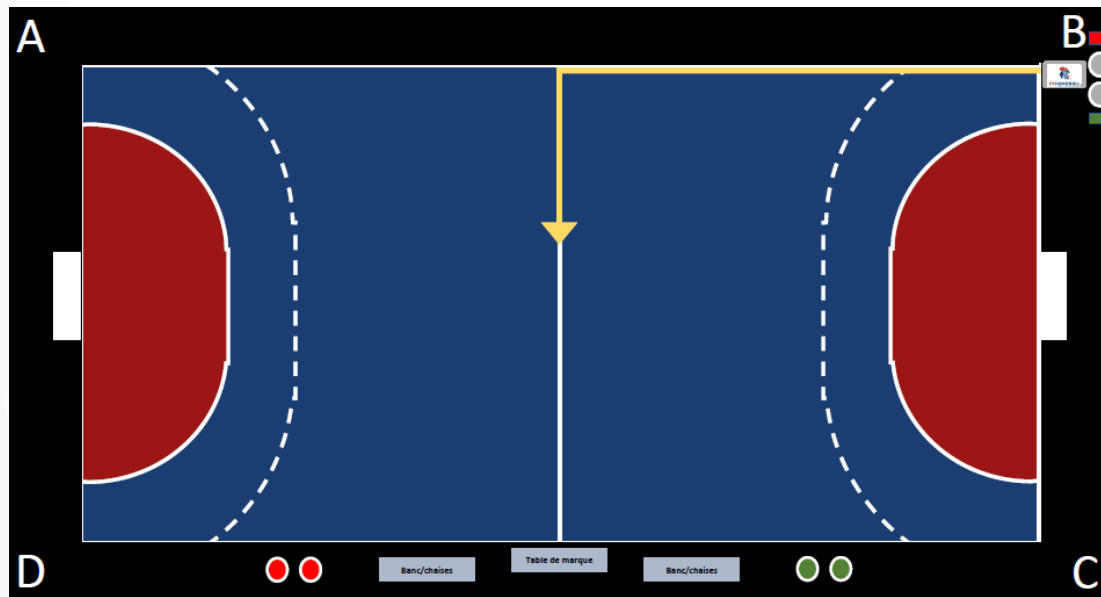


TIMING / PROTOCOLE

1. Entrée drapeau Coupe de France + 2 arbitres (points gris) + drapeaux des clubs

Les staffs techniques (coachs...) sont déjà en place sur leurs bancs (points rouges et verts).

L'entrée (A, B, C, D) peut être modifiée en fonction de la configuration de la salle.

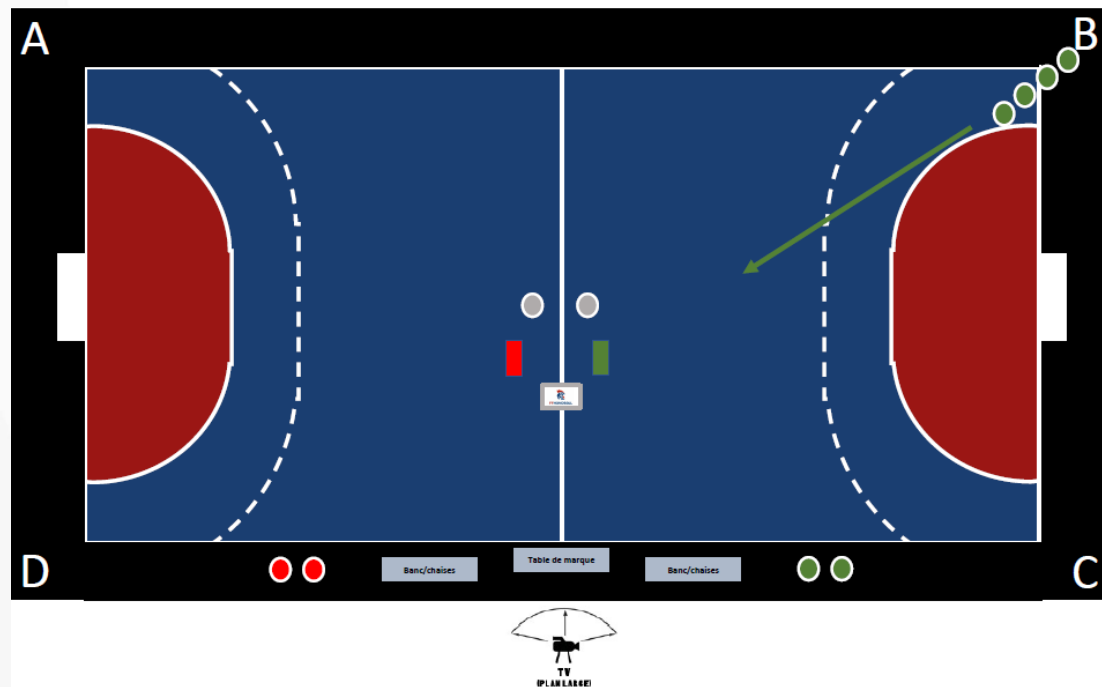


TIMING / PROTOCOLE

2. Entrée Equipe 'Visiteur'

Entrée des joueurs individuellement dans l'ordre de la feuille de match.

Entrée par brèche A ou Ben fonction du choix du banc lors du toss d'avant match.

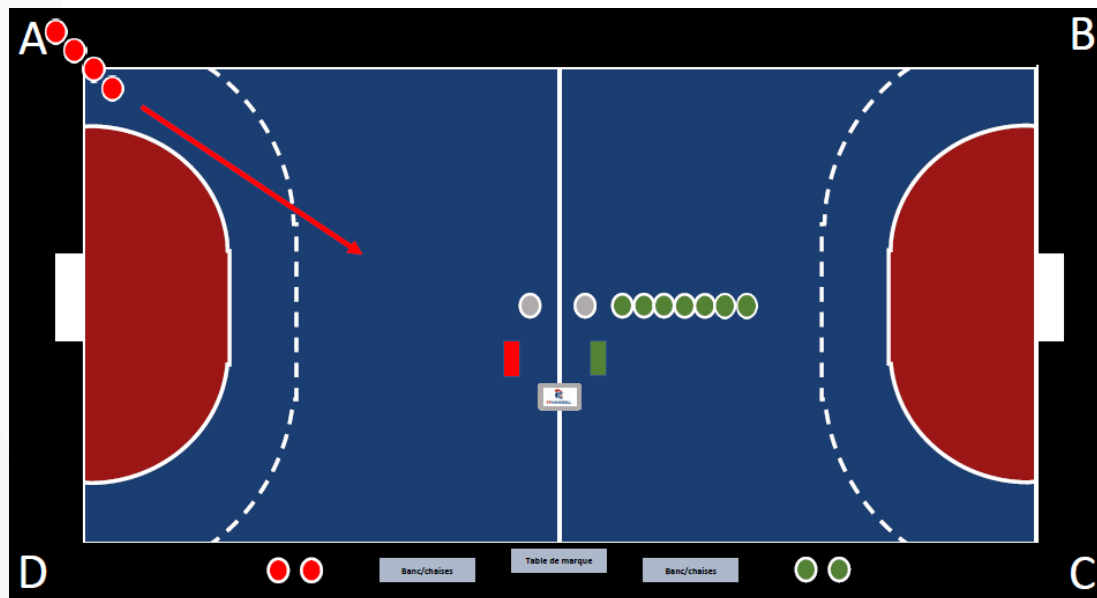


TIMING / PROTOCOLE

3. Entrée Equipe 'Domicile'

Entrée des joueurs individuellement dans l'ordre de la feuille de match.

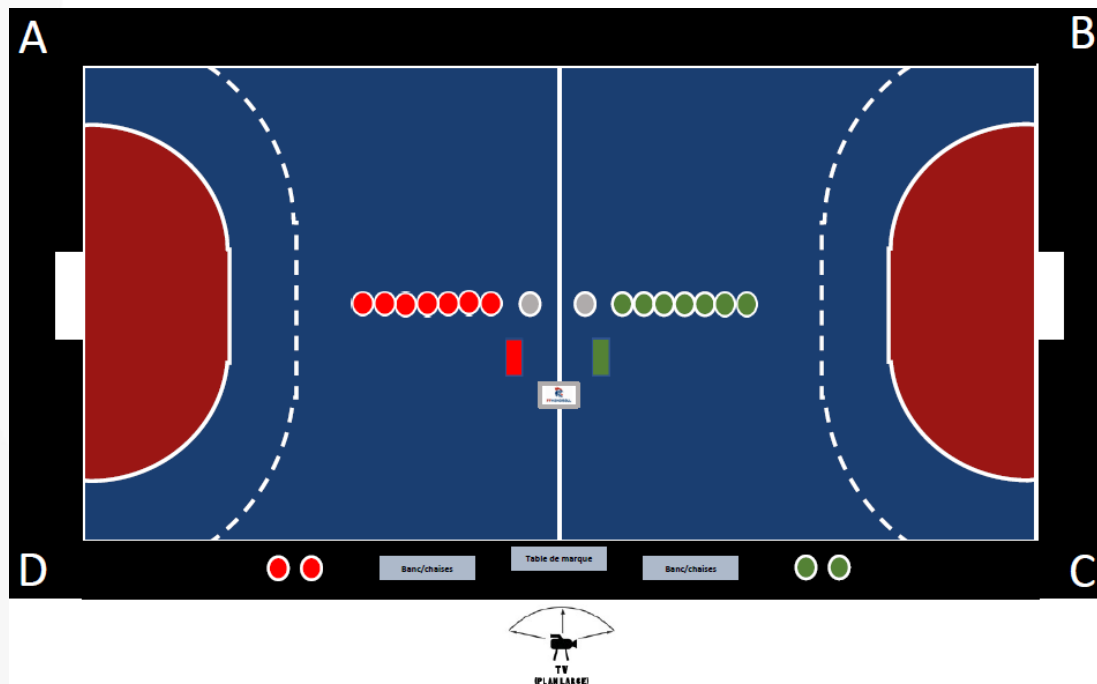
Entrée par brèche A ou Ben fonction du choix du banc lors du toss d'avant match.



TIMING / PROTOCOLE

4. Dispositif final

Orientation face caméra (plan large).



SANCTIONS

Mesures administratives en cas de non-respect des obligations de la présente annexe 1 :

- ✓ Dans le cas où le club recevant ne prend pas en compte un ou plusieurs points précisés dans le dispositif général pour un match non télévisé, le club sera sanctionné comme suit :

1^{re} infraction : avertissement

Apartir de la 2^e infraction : amende de 200€ par infraction

Objet	Sanction
Manquement de l'enregistrement ou mise de la vidéo sur la plateforme	330 €

- ✓ En cas de perte ou de détérioration du pack Coupe de France, le club sera facturé des éléments manquants et/ou cassés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Objet	Sanction
Drapeau protocole terrain	80 €
Drapeau suspendu CDF (3m*2m)	130 €
Banderole table de marque CDF (3m*0,80m)	200 €

